

Diplôme Universitaire HYPNOTHERAPIE

REFERENCE : 06SA017G

Formation continue spécifique

PRESENTATION DE LA FORMATION

Année universitaire 2018/2019

PEDAGOGIE	SUPPORT ADMINISTRATIF (SEFCA)
<p align="center">Responsable pédagogique Antoine BIOY UFR Sciences Humaines antoine.bioy@gmail.com</p>	<p align="center">Assistant(e) de formation Martine BAILLY / Tél : 03.80.39.51.93 martine.bailly@u-bourgogne.fr</p> <p align="center">Ingénieur de formation Anne ROGER / Tél : 03 80 39 36 67 anne.roger@u-bourgogne.fr</p>

OBJECTIFS

- acquérir une formation complète et de qualité à la pratique de l'hypnose, particulièrement dans le domaine de la psychothérapie (hypnothérapie).
- apporter aux praticiens des connaissances scientifiques précises sur les phénomènes mis en jeu en hypnose et ses modalités d'action
- transmettre des compétences d'évaluation et de modalité d'intervention hypnothérapeutique selon le type de trouble présenté

PUBLIC

- La formation a une capacité maximum de 30 étudiants.
- Elle s'adresse aux psychologues, médecins psychiatres, titulaires du titre de psychothérapeute (validation ARS) et auprès de professionnels impliqués dans la prise en charge psychologique des patients et exerçant dans une structure de santé (sur dossier). A titre exceptionnel et motivé, elle peut accueillir des étudiants en fin de formation.

PRE-REQUIS

- Être titulaire :
- D'un master 2 en psychologie,
 - D'un doctorat en médecine,
 - Étudiants en fin de formation de ces filières,
 - Du titre de psychothérapeute (validé par l'ARS),
 - D'un autre titre équivalent

FORMATEURS

- La formation est dispensée par des professionnels ou des enseignants-chercheurs

ORGANISATION DE LA FORMATION

- Durée de la formation : 140h de novembre à juillet à raison de 3 jours par mois
La formation se clôture par 2 journées de soutenances avec présence obligatoire dans un but pédagogique d'évaluation formative.

- Lieu de la formation : Université de Bourgogne

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

ex : Etudes de cas, échanges, exposés, démonstration.

PROCESSUS DE SELECTION PEDAGOGIQUE ET DE RECRUTEMENT

- Dates de dépôt des candidatures : du 1er mai au 20 juin
- Sélection pédagogique (examen des candidatures par la commission pédagogique) : début juillet
- Les résultats de la sélection pédagogique seront transmis aux candidats fin juillet.

Avant d'être sélectionné

Retrait des dossiers de candidatures : martine.bailly@u-bourgogne.fr ou sur le site de l'Université de Bourgogne : <http://www.u-bourgogne-formation.fr/-Hypnotherapie,2001-.html>

- Renvoi des dossiers de candidatures :

SEFCA - Maison de l'Université – Esplanade Erasme

Mme Martine Bailly

BP 278777

21078 Dijon Cedex

- Mise en place du dossier de financement par l'OPCA (sans attendre l'acceptation pédagogique)

Après accord pédagogique

Vous recevrez un dossier d'inscription administrative ainsi qu'un dossier de formation continue à retourner complétés à l'adresse suivante :

SEFCA - Maison de l'université - à l'attention de Mme BAILLY

Esplanade Erasme - BP 27877

21078 DIJON Cedex

Sélection sur dossier comprenant une copie des diplômes obtenus, CV et lettre de motivation

L'ordre d'arrivée des dossiers de candidature pourra être un critère de sélection entre candidatures recevables

MODALITES D'EVALUATION ET SANCTION DE LA FORMATION

- Acquérir une formation complète et de qualité à la pratique de l'hypnose, particulièrement dans le domaine de la psychothérapie (hypnothérapie)
- Apporter aux praticiens des connaissances scientifiques précises sur les phénomènes mis en jeu en hypnose et ses modalités d'action
- Transmettre des compétences d'évaluation et de modalité d'intervention hypnothérapeutique selon le type de trouble traité

COMPETENCES ACQUISES ET DEBOUCHES

Compétences acquise dans la pratique de l'hypnose, en particulier dans le domaine de la psychothérapie (hypnothérapie).

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

<http://sefca.u-bourgogne.fr>